

Paris, le 19 mars 2020

JM/DS

Destinataires :
Président(e)s des Comités Régionaux

Copie :
Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente en charge de la formation

Chères Présidentes, chers Présidents,

Dans le cadre de la programmation des formations pour la saison 2020-2021, nous vous remercions de nous renvoyer votre programmation régionale, ainsi que les calendriers des formations organisées par vos comités départementaux **au plus tard le 10 mai 2020** à dorothee.sirvin@fscf.asso.fr

Cette demande de programmation prévisionnelle concerne :

- toutes les formations du cursus fédéral : Initiateur, AF1, AF2, UFF, et ce, pour toutes les activités
- les formations des juges ou des arbitres
- les formations complémentaires ou recyclages

Cette demande ne concerne pas :

- *les stages BAFA-BAFD*
- *Les stages de perfectionnement concernant des pratiquants*

Conformément au processus validé par la CNF du 4 mars 2017, le retour concernant la validation totale ou partielle de votre programmation vous sera adressé courant juin 2020.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à la formation, recevez, l'expression de nos plus cordiales salutations.

Julien Mary

Responsable du pôle activités et formations fédérales

PJ : - tableau à compléter et à retourner par mail ou par courrier

Rappel de la procédure et des échéances

Etape 1 – recueil des données

Semaine du 16 mars 2020 : le siège envoie les demandes de programmations prévisionnelles aux organisateurs (comités départementaux, comités régionaux).

Semaine du 27 avril 2020 : les comités départementaux font remonter leurs souhaits à leurs comités régionaux qui centralisent les demandes de leur région.

Semaine du 4 mai 2020 : les comités régionaux intègrent leurs demandes régionales aux demandes départementales et retournent la compilation au siège.

Etape 2 – consultation et validation

Semaine du 11 mai 2020 : le siège ventile les souhaits par activité et transmet à chaque commission nationale concernée.

Semaine du 1er juin 2020 : Les commissions nationales étudient les demandes et émettent un avis sur leur programmation. Les commissions nationales intègrent également leurs souhaits au niveau national (formations organisées par le siège).

Semaine du 8 juin 2020 : le siège compile l'ensemble des retours des commissions nationales et étudie les réponses en collaboration avec la vice-présidente en charge de la formation. Au besoin le siège se rapproche des organisateurs pour obtenir des éléments d'informations complémentaires.

Etape 3 – Information et publication

Semaine du 22 juin 2020 : le siège informe les comités départementaux, les comités régionaux et les commissions nationales des formations validées.

Semaine du 1er juillet 2020 : le siège publie les formations sur le site web FSCF.